

# Ecole publique de St Julien de Peyrolas

CONSEIL D'ECOLE DU 4 novembre 2016

COMPTE-RENDU



**Etaient présents :** Mr René FABREGUE, Maire de Saint Julien de Peyrolas  
Mme Christiane MILLIEN, adjointe au maire de St Julien de Peyrolas  
Mr Louis BORRELLY représentant de la Mairie de Salazac  
Mme Magali ARNAL, représentante de la mairie de St Christol de Rodières  
Mme Martine MOULETTES, DDEN

Mme Patricia DIVOL, représentante des Parents d'Elèves  
Mme Stéphanie MENAGE, représentante des Parents d'Elèves  
Mme Virginie PIQUERAS, représentante des parents d'Elèves  
Mme Sandy TANGUY, représentante des parents d'Elèves  
Mme Aurélie LEROUX, représentante des parents d'Elèves  
M. Mathieu REVET, représentant des parents d'Elèves  
M. Franck ROLLET, Président de l'Association des Parents d'Elèves  
Mme Fabienne BERARD, professeur des écoles  
Mme Julie DIBON, directrice  
Mr Rémi PEROLLET, professeur des écoles  
Mme Aurélie SARDA, professeur des écoles  
Mme Carole CHINIEU, professeur des écoles  
Mme Delphine GIRAUD, professeur des écoles  
Mme Mélissande ROUX, professeur des écoles  
Mme Malorie FAURE, professeur des écoles  
Mme Carole CHINIEU, professeur des écoles  
Mme Charline TRUCHET, professeur des écoles

Mme Christel FERNANDEZ, coordinatrice NAP

**Etaient excusées :** Mme Stéphanie MAYLIN, représentante des Parents d'Elèves  
Mme Aude COSTA, représentante des parents d'Elèves  
Mme Stéphanie MALLET, professeur des écoles  
Mme Cynthia CARDON, professeur des écoles

**TOUR DE TABLE :** chacun se présente

**BILAN DES N.A.P. :** (Intervention de Mme FERNANDEZ)

- Déroulement des NAP jeudi 13h35 à 16h45
- 18€ par trimestre
- 3 trimestres : de septembre au jeudi 15 décembre 2016, du 5 janvier 2017 au 30 mars 2017 et du 20 avril 2017 au 6 juillet 2017.
- Les groupes d'enfants changent à chaque trimestre.
- Equipe des NAP : 2 ATSEM : Annie GRAS, Dominique LAVERDURE et Manon BOIRON + 2 stagiaires pour 45 enfants de maternelle.
- 4 intervenants pour 53 enfants de l'élémentaire: Tennis avec Clément DARRAS, Arts visuels/ cuisine avec Muriel DESUTTER, Musique avec Renaud LAGARDE, Education à l'environnement avec Isabelle LELIEVRE.
- Le bilan du 1er trimestre est très positif aussi bien pour les intervenants que pour les enfants.
- Pour le second trimestre, le dernier délai pour les inscriptions est le 14 novembre. Il n'y aura pas d'inscription passé ce délai.

Question : Par rapport aux années précédentes, y-a-t-il un changement d'intervenant prévu pour la rentrée 2017 pour renouveler les thèmes?

Réponse de la Mairie : Non mais Mme Fernandez précise que les thèmes des intervenants changent à chaque trimestre et propose de détailler les thèmes afin de mieux informer les familles.

## **1 – PRESENTATION** Année scolaire 2016/2017:

Présentation de l'école: 164 élèves, répartis en 8 classes, soit une moyenne de 20,5 élèves par classe. Diminution de 17 élèves par rapport à l'année dernière.

Horaires inchangés: Lundi, mardi et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h45 à 16h45 et les jeudis et mercredis de 9h00 à 12h00. APC de 13h05 à 13h35 ou le soir de 16h45 à 17h45 en fonction des enseignants.

- Présentation des classes:
  - PS : 22 élèves avec Malorie Faure (mercredi, jeudi et vendredi) et Aurélie SARDA (lundi et mardi)
  - MS/GS : 18 élèves avec Fabienne Bérard et Charline TRUCHET (le vendredi)
  - GS : 19 élèves avec Stéphanie Mallet
  - CP : 21 élèves avec Mélissande ROUX et Cynthia CARDON (le lundi et le mercredi)
  - CE1/CE2 : 22 élèves avec Delphine Giraud et Aurélie SARDA (le mercredi et jeudi)
  - CE1/CE2 : 23 élèves avec Carole Chinieu et Aurélie SARDA (le vendredi)
  - CM1/CM2: 20 élèves avec Julie DIBON
  - CM1/CM2: 18 élèves avec Rémi PEROLLET

## **2 – REGLEMENT INTERIEUR**

Présentation du règlement intérieur : Lecture.

Modifications :

→ Dans la partie HORAIRES DE L'ECOLE en cas de retard des parents nous supprimons « d'où l'obligation de remplir la fiche de renseignements de la garderie » car depuis cette année il y a une fiche commune pour l'école et la garderie.

Vote à mains levées: 21 présents, 21 pour, 0 contre, 0 abstention.

## **3 – CALENDRIERS**

- Le lendemain de la rentrée le vendredi 2 septembre 2016, les élèves ont proposé leur apéritif de rentrée grâce au financement partiel de l'APE.
- Campagne un fruit à la récré : reconduite par la communauté d'agglomération.
- Vendredi 7 octobre 2016 : L'élection des représentants des parents d'élèves s'est bien déroulée:
- 153 personnes votantes sur 247 personnes qui pouvaient voter. La liste unique a été élue.
- BCD : emprunts de livres par les enfants gérés par Manon BOIRON à partir de début Octobre 2016.
- La bourse aux jouets a eu lieu le 23 octobre 2016 organisée par l'APE.
- La photo de classe aura lieu le lundi 7 novembre 2016.
- Pour le 11 novembre 2016, les élèves sont invités à participer à la commémoration qui aura lieu au monument aux morts. Ils devraient, à cette occasion, lire un texte choisi par les enseignants. Un enseignant se rendra dans chaque village à 11h30 (Mélissande ira à St Julien de Peyrolas, Rémi à St Christol de Rodières, Julie à Salazac et Delphine à Aiguèze).
- La période se terminera par le marché de Noël le vendredi 9 Décembre 2016 (Au foyer en lien avec l'APE et les artisans) La fête de Noël se fera le vendredi 16 décembre 2016 sur la journée. (Passage du père-Noël dans la matinée et spectacle (financé par l'APE) et goûter (offert par les municipalités) l'après-midi.
- Le loto de l'école aura lieu le 29 Janvier 2017.
- Le Carnaval se déroulera le samedi 22 Avril 2017 sous l'égide de l'A.P.E comme l'année dernière.
- Un spectacle « Match d'impro » devrait avoir lieu courant mai 2017 suite au travail en APC pour les CM1/CM2.
- La fête des écoles devrait avoir lieu le 23 Juin 2017.

## **4 – SORTIES et PROJETS**

- Projet de sortie de fin d'année civile la Caverne du Pont d'Arc : le 18 Novembre 2016 les MS/GS, les GS et les CE1/CE2 s'y rendront pour la visiter et faire des ateliers. Le 13 Décembre 2016 se sont les PS, CP et CM1/CM2 qui iront.
- La classe de CP s'est inscrite au salon du livre de Saint-Paul-Trois-Châteaux soit pour s'y rendre soit pour recevoir un auteur. En plus, elle participe à un concours d'écriture.
- Les élèves de MS et GS sont inscrits à Ecole et cinéma : ils iront à Pont St Esprit visionner un film en mars. Un travail en amont sur la chronologie et les images sera proposé puis un travail en arts plastiques.
- Les classes de CE1/CE2 souhaitent partir sur le bivouac à Gaud les 12 et 13 juin 2017 et les CM1/CM2 les 19 et 20 juin 2017 où les élèves passeront 2 jours et une nuit afin de découvrir la faune et la flore des Gorges de l'Ardèche. ( coût 35€ environ).
- Mise en place de l'ENT : C'est un Espace Numérique de Travail disponible sur une plate-forme internet que les enseignants alimentent soit sous forme de blog, de forum, de cahier de texte, de cahier de liaison. Chaque parent aura un code pour y accéder et les enseignants se sont mis d'accord pour proposer la même chose par cycle. Les enseignants souhaitent par ce biais une meilleure communication.

## **5 – BUDGET**

- Financement des mairies : L'école bénéficie d'un budget de 80 € par enfant pour son fonctionnement du budget 2016.- La mairie finance également les bus des sorties scolaires (1 sortie par classe par an), les cadeaux et le goûter de Noël, les dictionnaires des CM2. (En attente de confirmation du budget 2017)
- Financement de l'APE: L'association des parents d'élèves organise ou participe à différentes manifestations, ce qui lui permet de contribuer aux différents projets de l'école. (Apéritif de rentrée, spectacle de Noël, une partie de la sortie de fin d'année, vélo...)

## **6 – REMERCIEMENTS**

- . Le club de Tennis de St Julien qui a offert aux élèves à partir du CP 2 séances d'initiation avec Clément DARRAS.
- . Les parents ayant assuré la permanence et ayant aidé au dépouillement des élections.
- . Les employés de mairie pour leur réactivité et leur dévouement.
- . Les Maires des communes de St Julien de Peyrolas, d'Aiguèze, de St Christol de Rodières, de Salzac et leur Conseil Municipal.
- . Les parents qui s'investissent dans la vie de l'école.
- . L'APE bien sûr

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- Représentant des Parents d'Elèves : *Pour les sorties, y-a-t-il un tirage au sort pour choisir les parents accompagnateurs ?*

Réponse des enseignants : Non pas de tirage au sort, les enseignants choisissent librement.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Des précisions sur les circonstances des alertes orange sont demandées.*

Réponse de la directrice :

Il y a plusieurs cas de figures quand une alerte orange est donnée par Météo France :

- Il y a juste une alerte orange déclarée par Météo France : l'école est ouverte et la classe est assurée.
- Il y a une alerte orange déclarée par Météo France et le préfet décide de suspendre les transports scolaires : l'école est ouverte et la classe est assurée.
- Il y a une alerte orange déclarée par Météo France et le préfet décide de suspendre les transports scolaires et l'école est ouverte sans cours assuré : l'école accueille les élèves mais il n'y a pas classe.
- Il y a une alerte orange déclarée par Météo France et le préfet décide de suspendre les transports scolaires et l'école est fermée : il n'y a ni classe ni accueil.

Pour les informations, il faut écouter Radio Gard Lozère, se référer au papier PPMS dans les cahiers de liaison et attendre les informations de l'école ou de la municipalité. En aucun cas, les enseignants ou la directrice ne décident des ouvertures ou fermetures d'école. L'équipe enseignante suit les directives du DASEN (Inspection Académique) ou du Préfet ou du Maire.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Des exercices d'évacuation spécifiques sont-ils réalisés ?*

Réponse de la directrice :

Il y a plusieurs types d'exercices qui sont consignés dans un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

- Les exercices incendie signalés par l'alarme rouge incendie : les élèves sortent de leur classe accompagnés de leur enseignant et vont se regrouper sur le boulodrome pour les élémentaires et dans le fond de la cour pour les maternelles. 3 exercices sont réalisés dans l'année scolaire.
- Les exercices de PPMS liés aux risques inondation, émanation toxiques, séisme, feu de forêt, épidémie signalés par une cloche: soit il y a confinement dans la classe et les élèves restent enfermés dans la classe, soit il y a évacuation et les élèves vont se regrouper dans la cantine. 1 exercice par an.
- Les exercices d'intrusion d'une personne dans l'école signalés par une corne de Brume : soit les élèves sont dans la classe et se confinent à l'intérieur de celle-ci, soit ils sont dans la cour de récréation et doivent rejoindre un point de regroupement à l'extérieur de l'école. 2 exercices par an pour les élèves de cycle 3. Pour les maternelles, les enseignants ont choisi de faire des jeux type le roi du silence, les CP joueront aussi au jeu du tigre (chaque fois que la maîtresse dit tigre les enfants vont sous la table, les CE1 jusqu'au CM2 se cacheront sous les tables à la demande des enseignants et des discussions auront lieu.

Le maire M.FABREGUE tient à préciser que M.PERRIN (gendarme à Pont St Esprit) dans le cadre de l'état d'urgences est venu pour vérifier les locaux de l'école. A ce jour, le gros problème est la route qui traverse l'école. La municipalité attend le rapport mais la rampe risque d'être fermée aux voitures et elle garde à l'esprit le problème de l'accès aux poussettes.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Serait-il possible de récupérer les adresses mails des parents de la classe représentée afin de mieux communiquer ?*

Réponse de la directrice : Oui en demandant aux parents une autorisation. Pour la rentrée 2017 nous le notifierons directement sur la fiche de renseignements.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Des parents s'inquiètent de la hauteur des grillages et des portails trop bas.*

Réponse de la municipalité : La question est en cours d'étude.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Des parents soulèvent le problème du règlement de la cantine qui n'est pas appliqué ou avec des punitions excessives.*

Réponse de la municipalité : Le problème de la punition a été réglé avec les parents et les enfants concernés. Effectivement le règlement à points n'étaient plus mis en place par le personnel de la mairie depuis la rentrée mais les choses sont rentrées dans l'ordre.

- Représentant des Parents d'Elèves : *En début d'année le règlement de la cantine est donné aux parents mais pour les élèves de la maternelle il n'y a pas le permis à points. Comment mieux expliquer aux parents de la maternelle le fonctionnement du système avec les bonhommes rouges et verts ?*

Réponse de Mme FERNANDEZ : Oui effectivement dans le réfectoire des maternelles, les employés municipaux donnent notent des bonhommes rouges si le comportement de l'enfant n'a pas respecté les règles élémentaires et des bonhommes verts si tout s'est bien passé. A la fin de la semaine les élèves ayant un certain nombre de bonhommes verts ont une image. Pour une meilleure communication, un règlement spécifique aux élèves de la maternelle sera élaboré.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Toujours dans le réfectoire des maternelles, pour les élèves qui ne mangent pas tous les jours à la cantine, ils mettent un certain temps à obtenir les images. Peut-on envisager une autre solution ?*

Réponse de Mme FERNANDEZ : Oui les employés municipaux vont y réfléchir.

- Représentant des Parents d'Elèves : *Certaines rumeurs disent que le maître des CM1/CM2 joue avec son téléphone en classe et fume dans les toilettes.*

Réponse de M.PEROLLET : Tout d'abord même s'il paraît inutile de le dire c'est faux, les enseignants ont autres choses à faire en classe. Les problèmes soulevés ont été réglé directement avec les enfants et les familles concernés. Ensuite les rumeurs qui concernent l'école comme ayant un niveau faible restent des rumeurs. Cependant les enseignants préféreraient qu'on vienne directement les voir quand il y a un problème.

Réponse de la directrice : Nous savons que certains parents s'inquiètent et se plaignent du niveau des élèves de notre école. Avant que ces inquiétudes deviennent néfastes pour la réputation et la vie de l'école, la première chose à faire serait un dialogue constructif et rassurant. Les enseignants et la directrice sont accessibles et ouverts à la discussion. Si vraiment des parents voulaient se plaindre il faut contacter l'inspectrice de l'Education Nationale.